



Collectif



Satisfaction  
95 % des stagiaires  
sont satisfaits



# CRÉER OU REPRENDRE UNE ACTIVITÉ AGRICOLE : DE L'IDÉE AU PROJET



## OBJECTIF DE LA FORMATION

- Clarifier son projet professionnel en adéquation avec son projet de vie
- Acquérir une méthodologie pour mener à bien son projet et construire son plan d'actions
- Connaître et comprendre les acteurs et le contexte de l'installation agricole
- Enrichir son réseau local pour inscrire son projet dans le territoire

## PROGRAMME

- > faire le point sur son projet et ouvrir ses perspectives
- > acquérir une méthodologie, identifier les étapes et les compétences à acquérir pour la mise en place de son projet
- > appréhender les aspects organisationnels, juridiques et sociaux des projets agricoles
- > appréhender les aspects économiques et fiscaux des projets agricoles
- > comprendre les mécanismes d'accès au foncier agricole et le rôle de chaque acteur (SAFER, DDT, CDOA, Terre de Liens, etc.)
- > analyser son territoire pour mieux s'y ancrer et choisir sa commercialisation
- > présenter son projet et échanger avec des professionnels



Et chaque jour, la visite d'une ferme du territoire et échanges avec le paysan

## METHODES - MODALITES PEDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques avec exemples concrets et d'échanges d'expériences, entre stagiaires et avec les intervenants. Exercices et cas pratiques. Visites de ferme.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation et/ou auto-évaluation des compétences acquises en fin de formation. Attestation de formation.

## INTERVENANT-E-S

**Julie LAUNAY**, formatrice et accompagnatrice installation et une dizaine d'intervenant.e.s du territoire : paysans et paysannes et membres d'associations locales ou d'organismes agricoles (Terre de liens, GABB 18, MSA, FR CUMA etc.).

## MODALITES PRATIQUES

Chaque journée se déroule dans un lieu différent dans le Cher. La formation à lieu de 9h00 à 17h00. Le repas est à la charge des participants.



## TARIF

**30 € de participation aux frais + adhésion à l'ADDEAR 18**

Coût de la formation partiellement pris en charge par le Conseil Régional Centre-Val de Loire

## Public

Formation ouverte à tous les porteurs de projet agricole ou agri-rural

## Pré-requis

Aucun.

## Durée

7 jours - 49 heures

## Dates et lieux de la formation

De 9h00 à 17h00

J1 : Mardi 23 avril 2024

J2 : Lundi 6 mai 2024

J3 : Jeudi 23 mai 2024

J4 : Vendredi 31 Mai 2024

J5 : Mardi 11 juin 2024

J6 : Jeudi 20 juin 2024

J7 : Mardi 9 juillet 2024

Formation itinérante sur des fermes du Cher

## Repas

A la charge des participants

## Délais d'accès à la formation

Une semaine minimum entre votre demande et le début de la formation pour vous assurer des formalités d'inscription, d'acceptation et de prise en charge du financement

## Accessibilité aux personnes handicapées

Pour toute situation de handicap, contactez la responsable de stage.

## Infos et inscriptions

Julie LAUNAY,

06 18 77 43 77

installation.transmission@addear18.fr

